

**JE SUIS
PRESTATAIRE****JE VEUX COMMUNIQUER : ETRE PRESENT
SUR INTERNET ET LES RESEAUX SOCIAUX****Quels outils utiliser ?
Les médias sociaux**

Aujourd'hui, Internet constitue la première source d'informations pour préparer son voyage. En quelques années, ce vecteur de communication est devenu quasi indispensable : il s'agit donc de s'adapter à cette nouvelle donne.

65% des touristes se disent influencés par Internet lors de la planification de leur voyage. Internet est utilisé à différents moments-clés :

- Lorsqu'il a l'idée de partir en voyage : recherche de la destination
- Lorsqu'il prépare son voyage : réservation, choix d'hébergements...
- Lorsqu'il est en voyage : pour chercher des solutions non réservées avant le départ
- A son retour de voyage : pour partager ses impressions, ses bons plans, ses photos

Aussi il s'avère de plus en plus nécessaire pour un prestataire touristique de développer sa présence sur Internet.

▪ **Pourquoi utiliser internet ?**

- Pour être visible et améliorer sa notoriété
- Pour entrer en contact avec ses futurs clients et s'adapter à leurs demandes
- Pour contrôler ce qui se dit sur vous

Quels outils utiliser ?

Internet est un outil très riche, une véritable toile d'araignée qui offre différents moyens de communiquer. Aussi, développer sa présence sur Internet peut se faire en plusieurs étapes :

▪ **Relayer ses informations sur les sites de Côte-d'Or Tourisme et de ses partenaires institutionnels**

Afin de voir apparaître vos informations sur nos sites : www.cotedor-tourisme.com / www.tamtam21.com / www.bouger-nature-en-bourgogne.com, il suffit de créer un compte sur www.monespacetourisme.com et de remplir une fiche pour chaque prestation ou évènement. La fiche apparaîtra alors automatiquement sur un ou plusieurs de nos sites en fonction du type de prestation. Grâce à la mutualisation de notre base de données, elle sera partagée avec l'ensemble de nos sites partenaires (offices de tourisme, Bourgogne Tourisme, Bien Public...) Une fiche bien remplie avec texte et photos donne également la possibilité d'apparaître dans l'une de nos newsletters mensuelles envoyées à plus de 9000 abonnés.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

- Pour les restaurants et hébergements :
Isabelle Manceau – Tél : 03 80 63 31 72 – Mél : hebergements@cotedor-tourisme.com
- Pour toutes les autres prestations
Nadine Renaudin – Tél : 03 80 63 31 71 – Mél : monespacetourisme@cotedor-tourisme.com

▪ Avoir son propre site internet

Privilégier un site simple mais clair et recensant l'ensemble des informations de base (description de l'activité / tarifs / contact / plan d'accès) et le tenir à jour.

Pour créer son site internet, il est possible de se débrouiller seul en se basant sur des modèles pré-établis appelés CMS (Content Management System) comme Joomla. On peut aussi utiliser des éditeurs de logiciels. En dernier recours, il est possible de faire appel à une agence de communication web qui propose des solutions sur-mesure mais plus coûteuses.

Conseils pour un site internet réussi :

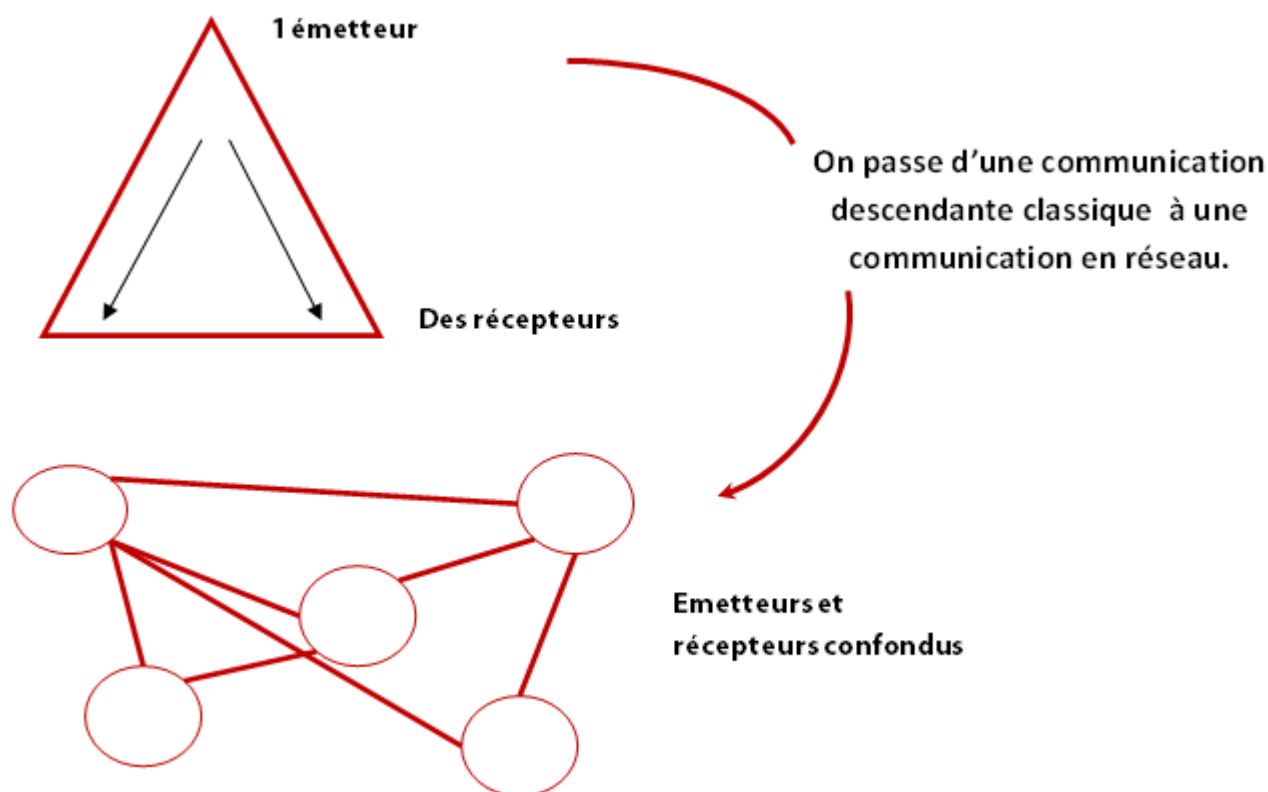
- Rubriques clairement indiquées. Limiter le nombre de rubriques : chaque page du site doit être accessible en 3 clics maximum depuis la page d'accueil.
- Présenter les informations sous forme de textes clairs et courts.
- Mettre à jour : attention aux sites type blogs qui indiquent la dernière date de publication.
- Soigner l'ergonomie : le site doit être pratique et esthétique. Donner une identité à son site. Utiliser des photos de qualité.
- Mentionner ses contacts : laisser au visiteur le moyen de s'exprimer.
- Version anglaise du site appréciable.
- Développer le référencement (système de mots-clés à intégrer / possibilité de référencement payant avec les adwords)

Les médias sociaux

Ils connaissent actuellement une croissance vertigineuse. Parmi eux, nous pouvons citer :

- LinkedIn : réseau professionnel
- Youtube, Dailymotion : sites de partage de vidéos
- Obiwi : magazine participatif
- Facebook : le plus répandu en France : utilisé pour communiquer avec un cercle amical mais de plus en plus investi par les marques.

▪ Nouvelle géométrie de la communication :



▪ Avoir une Page Facebook

Un réseau social est un ensemble d'individus ou d'organisations reliées entre elles par des liens créés lors d'interactions. Il se représente par une structure ou une forme dynamique d'un groupement social. Ces réseaux peuvent être créés stratégiquement pour agrandir ou rendre plus efficient son propre réseau social (professionnel, amical). Il existe des applications internet aidant à se créer un cercle d'amis, à trouver des partenaires commerciaux, un emploi ou autres. Tous ces outils illustrent l'avènement du Web 2.0 qui permet aux internautes de relayer eux-mêmes ou d'adapter à leurs besoins les contenus du web, où chacun est tout à la fois émetteur, transmetteur et récepteur d'informations.

Facebook en quelques chiffres (juillet 2011) :

- 712 millions d'utilisateurs dont 50% se connectent tous les jours
- Aujourd'hui, près de 23 millions d'utilisateurs actifs dans l'Hexagone
- Plus de 2 millions d'entreprises présentes sur Facebook dans le monde
- Les utilisateurs interagissent avec 900 milliards de pages, d'événements, de groupes, ...

Facebook offre aujourd'hui aux entreprises, aux marques, aux institutions, la possibilité de créer des pages auxquelles les fans peuvent adhérer. Mais créer une page Facebook implique au préalable d'avoir défini ses cibles : en effet, les 13-24 ans (44 %) et les 25-34 ans (26 %) sont les plus gros utilisateurs de Facebook. Il faut donc s'interroger sur l'utilisation de Facebook par ses propres prospects.

Conseils pour une page Facebook réussie

- Pour vos activités professionnelles, préférer une page plutôt qu'un profil
- Choisir un nom de page qui permette une identification facile
- Alimenter régulièrement la page
- Privilégier la qualité à la quantité
- Créer du lien avec ses fans : bons plans, dialogues, jeux-concours, sondages, etc.
- Aimer d'autres pages pour lier sa page à d'autres

▪ Pour en savoir plus...

La CCI de la Côte-d'Or propose des ateliers numériques gratuits pour apprendre à mieux gérer sa présence sur internet, vendre ses produits ou services en ligne et mieux sécuriser ses données numériques. Plus d'informations sur le site internet de la CCI : <http://www.cci21.fr/>